



Excusés : Eric FEVRET, Claude POUSSET

Carte communale

Comme nous l'avions indiqué dans le précédent compte-rendu, les conseillers ont rencontré ou contacté, courant décembre, la majeure partie des propriétaires qui ont des parcelles situées à proximité ou sur le périmètre de la carte communale. Un certain nombre de modifications ont été relevées et seront transmises au responsable du C.D.H.U. chargé du projet. Une nouvelle réunion aura lieu en janvier pour le finaliser.

Rappel : pour tous renseignements complémentaires concernant ce dossier, il est possible de consulter les plans en venant à la mairie pendant les permanences du secrétariat.

Communauté de Communes du Pays de St Seine (C.C.P.S.S.)

Quelques échos du Conseil de Communauté qui s'est réuni à Val Suzon le 12 décembre.

- **Redevance ordures ménagères 2012** : après délibération, le conseil accepte de reconduire en 2012 les mêmes tarifs qu'en 2011. Pour mémoire, les tarifs 2011 étaient restés identiques à ceux de 2010.

- **ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)**

- **Mercredi** : depuis quelques mois, l'ALSH est ouvert le mercredi. Tout en observant une variation de la fréquentation d'un mercredi à l'autre (de 6 à 15 enfants), ce service montre une appréciation des familles et reste un moyen de garde alternatif.

- **Séjour « trappeur » du 5 au 9 mars 2012**, sur le plateau des Glières, près d'Annecy (Haute Savoie) :

S'adressant aux enfants du canton âgés de 11 à 16 ans, une plaquette d'information sur ce séjour va parvenir à chaque jeune pour une inscription courant janvier. De nombreuses activités sont au programme telles que : course d'orientation, construction d'igloos, rando à raquettes, initiation au ski de fonds, découverte du secours en montagne...

Coût du séjour évalué à 290 € comprenant : transport, pension complète et location du matériel nécessaire aux différentes activités prévues.

Si, par hasard, vous ne recevez pas cette plaquette susceptible d'intéresser votre enfant, veuillez le signaler rapidement au secrétariat de mairie.

.../...

● ZAE Cestres

Suite au renoncement d'achat de terrain par la société ELASTE (Intermarché), la Communauté de Communes du Pays de St Seine a déposé un recours auprès du Tribunal de Grande Instance et demande des indemnités à hauteur de 70000 € pour le préjudice subi.

Une réunion est prévue début janvier avec d'autres enseignes intéressées par l'implantation d'une moyenne surface et d'une station de carburants.

Communiqué « RECHERCHE »

de la part de Patrice Vachon

Avec le concours de Pierre Drouot, je fais des recherches dans le but de retracer l'histoire de Francheville et d'en faire une publication. J'ai déjà rassemblé de nombreux témoignages du passé mais tous les renseignements que vous pourriez me communiquer seront les bienvenus : textes, photos (bâtiments, personnages du village, curé, instituteur, maire, manifestations, cérémonies particulières) ou souvenirs relatifs à l'histoire ancienne du village.

Je recherche entre autre les pierres gravées, cheminées datées, parties d'habitat ayant des particularités (four à pain, fromager, pierre d'évier, etc...). Il m'a été dit que des personnes auraient trouvé des pièces anciennes près du puits aux lépreux : si cela était possible, j'aimerais les visualiser et les dater.

Je remercie d'avance toutes les personnes qui pourront nous aider à compléter notre documentation. Si demande, l'anonymat sera respecté.

Merci de me contacter par téléphone au 03.80.55.16.34

ou par mail : patrice.vachon@wanadoo.fr ou courrier à mon adresse :
9 rue des Templiers 21121 FONTAINE LES DIJON.

Inscriptions sur les listes électorales

Si vous n'êtes pas inscrits sur une liste électorale, vous ne pourrez pas voter en 2012 aux élections présidentielles et législatives. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour vous inscrire, aux heures d'ouverture du secrétariat (mercredi de 10h à 12h – samedi de 11h à 12h).

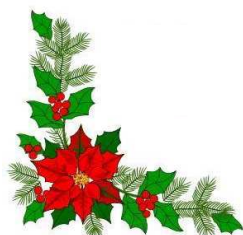
Verres gravés

La commune a de nouveau fait graver des verres avec l'écusson de Francheville. Ils sont au prix de 15 ou 20 euros les 6, selon la taille et la forme, et sont disponibles aux heures d'ouverture du secrétariat.

Vœux du conseil 2012

Les membres du conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à la réception amicale qu'ils organisent à l'occasion de la nouvelle année.

Ils vous donnent rendez-vous :



Samedi 14 janvier 2012 à 17 h
à la Maison de Chasse de l'Amicale St Hubert

Dans l'attente de vous retrouver, l'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2012.